

SUICIDES DANS LES ENTREPRISES

On ne les vire plus, on les tue

Le nombre de suicides commis par des salariés à bout de nerfs dans les entreprises n'est pas seulement alarmant à France-Télécom (23 en quelques mois) où chez Renault. On est choqué de ce que le premier suicide dans une entreprise n'ait pas aussitôt déclenché une alerte et une réforme des rapports hiérarchiques au sein de l'entreprise.

QUELLE SORTE de société sommes-nous en train de bâtir ? Comment les résultats financiers d'une entreprise sont-ils devenus plus importants que la vie de ses salariés ? Comment est-on parvenu à tel degré de violence au nom de la rentabilité ? Quelle frénétique nécessité y a-t-il chez France Télécom d'augmenter les chiffres d'affaires et les profits ? 55 milliards de chiffre, 186 millions de clients dans le monde, 12 % de résultats. Faut-il, dans ce confortable contexte, harasser des employés et des cadres, les humilier, les pousser au départ, de telle sorte que, plutôt que de renoncer à leur emploi, ils en viennent à se jeter par la fenêtre ? Le scandale, l'indignation de l'opinion, l'embarras de la compagnie ne sont pas à la mesure des tortures qu'elle fait subir littéralement à ses malheureux salariés. D'abord, il aura attendu le vingt-deuxième suicide pour que l'État, premier actionnaire (24 %) se décide à intervenir et à réclamer de la compagnie un changement dans ses méthodes ; ensuite, on a bien l'impression que ce qui compte pour les dirigeants de France Télécom, c'est moins le sort de ses salariés, la stigmatisation de ses procédés, bref l'honneur, que la course à l'expansion et aux résultats. Comme s'il ne pouvait y avoir un compromis entre une situation commerciale florissante et le bien-être de ceux qui y ont largement contribué.

Une sorte de solution.

« L'horreur économique » a réussi, par ses incessants ravages, à étouffer la révolte. Pour les salariés de Continental, dûment indemnisés après une bataille sans merci contre la société qui les licenciait, combien d'employés et d'ouvriers se découragent, ne croient plus à l'action syndicale, assistent sans se battre à la décomposition de leur employeur et en même temps à celle de leur propre vie personnelle ? Ce découragement conduit rapidement à la résignation. Mais quand l'équation devient insoluble, quand un cadre est renvoyé à ses débuts professionnels (on a demandé à des chefs de projet d'aller dépanner les installations dans les appartements), quand il est rétrogradé, quand il ne peut plus payer son hypothèque, quand il finit par croire ce qu'on lui répète, à savoir qu'il est incompetent, quand cet accumulation de malheurs, d'humiliations sadiques, de tortures morales finissent par le terrasser, le suicide n'est plus un acte de folie, mais une sorte de solution.

La crise n'a certes pas contribué à faire de notre société un terrain favorable à l'épanouissement personnel. La compétition mondiale plonge les dirigeants des sociétés les plus performantes dans un abîme d'anxiété : les revers de fortune sont nombreux et fulgurants. Qui se croit au sommet peut faire une chute vertigineuse sous les coups de boutoir de la concurrence. De là à nier leurs compétences à des salariés pleins d'expérience, à les soupçonner de pantoufler sous le prétexte qu'ils ont gardé leur statut de fonctionnaire dans une société aux trois-quarts privatisée, à les pousser à la faute, ou au désespoir ou même au suicide parce que les contradictions administratives empêchent leur licenciement, il y a un pas si large que le plus timide des humanismes sombre dans la foulée.

Ne plus être de son époque.

Nous ne mesurons pas vraiment la cruauté du système. Nous assistons aux multiples suicides dans nos prisons qui, comme le dit le chef de l'État, sont « *la honte de la France* », en nous disant peut-être, et non sans lâcheté, que nous sommes trop honnêtes pour être personnellement concernés. Mais les meilleurs d'entre nous risquent de travailler un jour pour une grande multinationale qui ne fera pas de quartier. Nous sommes tous concernés par la déshumanisation de la société dite post-industrielle. C'est pire qu'une justice barbare dans un pays totalitaire. Là-bas, au moins, il y a des juges qui, un jour, peut-être, rendront des comptes. Mais ici, ce n'est la faute de personne. Ce ne sont pas des hommes, c'est le système. Les prisons débordent de détenus ? Ils meurent pour faire de la place et voilà la peine de mort en vigueur bien qu'elle ait été abolie. Peine capitale aussi pour l'ouvrier dont on ferme l'usine, ou pour le cadre de plus de 50 ans, dont on juge hâtivement qu'il n'est plus de son époque. Comme il raison, pourtant, de détester une « communauté » où il n'a plus rien en commun avec ses bourreaux !

> RICHARD LISCIA

Le Quotidien du Médecin du : 17/09/2009

PUBLICITÉ

L'actualité de la profession vous interpelle ?

